

[Home](#) > [Philosophie de l'Islam \(Livre 1\)](#) > [L'Islam Défend La Justice](#) > L'effet de la croyance en l'Au-delà sur l'équilibre de la vie

L'Islam Défend La Justice

Selon le point de vue islamique, le monde entier est une réalité fondée sur l'équité et la justice. Les Cieux et la Terre ont été créés sur cette même base. Toutes choses dans le monde sont calculées et planifiées.

«IL a élevé le Ciel et établi une balance pour toute chose». (Sourate al-Rahmân, 55: 7)

Toute chose dans le Cosmos s'achemine vers son but. Rien n'est désordonné ni fortuit. Depuis l'ordre qu'on trouve dans la cellule vivante et au coeur d'un atome, jusqu'au système précis du corps d'un être vivant, en passant par l'équilibre minutieux existant entre les planètes du système solaire ainsi que les galaxies, et par les lois merveilleuses qui gouvernent le monde entier et qui ont été découvertes et mises à profit par la science, tout cela indique qu'il existe un système calculé et une organisation parfaite.

C'est sur la base de cette vérité que l'Imam Ali (P) a dit: «La justice signifie mettre chaque chose à sa place, alors que l'injustice signifie, mettre chaque chose là où n'est pas sa place».

Toute déviation des règles générales et des relations gouvernant le monde entraînera la confusion et le désordre, et perturbera l'équilibre maintenu par les lois rigoureuses de la nature.

Chaque chose doit se mouvoir sur sa propre orbite et avancer vers son évolution.

L'équilibre et l'ordre sont les lois inévitables régissant la nature. Les phénomènes naturels ne sont pas libres de décider quelle sorte de relation mutuelle ils devraient avoir, ou s'ils devraient ou pas maintenir l'équilibre. Même la réaction provoquée par n'importe quelle perturbation dans la nature est destinée à la restauration de l'équilibre et au déplacement des obstacles se dressant sur la voie de l'évolution. Cette réaction aussi suit un cours inéluctable, déjà prescrit. En vérité, même toute perturbation dans l'ordre naturel a sa propre méthode spécifique et sa propre procédure: lorsque l'ordre, dans un sens plus large, est perturbé, la nature produit elle-même quelques correctifs de l'intérieur ou de l'extérieur.

La pénétration des germes ou des virus d'une maladie dans le corps humain provoque des crampes et

des douleurs, mais la réaction suscitée par les globules blancs ou des médicaments extérieurs, combat les germes et les virus et parvient à rétablir la santé et l'équilibre général du corps. C'est là l'exemple de la loi coercitive du combat contre le mal.

La justice de volonté ou une justice voulue

En exerçant sa volonté, l'homme est tenu particulièrement d'être juste. De tous les facteurs qui gouvernent les actions de l'homme, celui de sa volonté et de son pouvoir de choisir joue un rôle fondamental. La comparaison de ce rôle avec celui des autres facteurs et normes coercitives a soulevé l'une des plus grandes questions philosophiques, qui, on peut le dire sans risque de se tromper, a trait à l'une des idées humaines les plus vieilles et les plus sensibles. Ce qui est intéressant, c'est que les vues de quelqu'un ont à cet égard un effet direct sur ses efforts, sur ses actions et sur ses réalisations en vue d'améliorer son propre sort et le sort de la société.

La question de la prédestination et de la libre volonté a soulevé beaucoup de controverses parmi les Musulmans, comme chez les autres peuples, et a donné lieu à un large débat philosophique et scolastique.

Certaines personnes, s'appuyant sur les versets qui déclarent que l'honneur, le déshonneur, la guidance et l'égarement sont entre les Mains d'Allah, en sont venues à la conclusion que l'homme n'a pas de volition et qu'il n'est qu'un instrument, sans aucune volonté, dans la Main d'Allah.

Elles ont fondé un autre principe sur cette théorie, selon lequel, leur croyance en l'Unicité d'Allah et en Son Autorité Absolue, exige d'elles qu'elles croient que tous les phénomènes du monde, y compris les actes et la conduite de l'homme, sont du ressort d'Allah Seul et qu'il n'existe d'autre volonté que Celle d'Allah. Dire que tout autre peut faire quoi que ce soit d'une façon indépendante serait incompatible avec la concentration de la volonté dans la personne d'Allah

Cette opinion était encouragée par les gouvernements opportunistes de l'époque, car elle permettait de faire taire toute critique de leurs actions. Les gens ne pouvaient donc pas élever la voix contre leurs gouvernants même en voyant l'abondance des richesses, la pompe et le faste de la cour qui contrastaient singulièrement avec leur misère et pauvreté absolues, car ils étaient formés de façon à croire que toute chose est dans la Main d'Allah qui accorde honneur et fortune à qui IL veut, et attribue misère et humiliation à qui IL veut. Les gens avaient à supporter toute injustice et toute iniquité, car telle était, pensaient-ils, la Volonté d'Allah.

Cette situation était similaire à celle qui prévalait dans l'Empire Sassanide où le commun des mortels devait vivre dans les privations propres à la classe au sein de laquelle il était né, car il ne lui était pas possible de passer d'une classe à une autre. De là, le peuple ne pouvait que supporter la misère de sa classe, alors que les classes supérieures menaient une vie luxueuse. De la même façon, chez les Hindous, les Intouchables souffraient de handicaps insurmontables sur les plans légal et social. Ils ne

pouvaient même pas penser à se défaire de leur condition méprisable. En Islam, le problème des classes, des groupes sociaux, raciaux ou tribaux n'existe pas. Tous les hommes ont été créés égaux et, indépendamment de leur origine, ils sont sur le même rang,

En s'attachant à l'affirmation selon laquelle le sort des gens et leurs conditions sociales seraient prédestinés, et en lui donnant une interprétation particulière, les gouvernants de ces pays purent exploiter le peuple et étouffer sa voix.

C'est pourquoi la doctrine Ach'arite qui défendait la thèse de la prédestination devint virtuellement la doctrine officielle.

Les Mu'tazilites qui croyaient en une sorte de libre volonté perdirent la faveur de la cour et firent l'objet de pressions et de menaces.

Un autre groupe de Musulmans, se référant aux versets du Coran, qui indiquent que l'homme est un agent libre, en vinrent à croire que l'homme a une volition complète et qu'il décide lui-même de son sort. Ces gens citaient l'avènement de la vie future, ainsi que les questions du Paradis et de l'Enfer, comme preuves de la vérité, de leur doctrine.

Ils affirment que si les actions de l'homme étaient considérées comme l'oeuvre d'Allah, alors, les péchés, les atrocités et la corruption devraient être considérés à leur tour comme des actes divins, bien que nous sachions qu'Allah est loin de tout mal.

Pour contredire cet argument, les Ach'arites mirent en avance leur doctrine de "*tanzîh*", selon laquelle, Allah étant dépouillé de tout défaut, aucun mal ne pourrait Lui être attribué.

La doctrine de la justice

C'est la vraie doctrine chiite, fondée sur les vues modérées de l'Islam.

L'Imam Ja'far al-Çâdiq (P) a dit:

«Il n'y a pas de prédestination ni un pouvoir absolu du jugement humain. La Vérité se trouve entre les deux extrêmes».

Pour bien comprendre ce point de vue, il faut prêter une attention particulière aux points suivants:

1. Nous croyons en l'Unicité d'Allah, dans toutes Ses dimensions, et reconnaissons Son Autorité Absolue. Toute chose dans le monde est sujette à Sa Volonté. Sa Domination s'impose aux Cieux et à la Terre.
2. Son Ordre gouverne, sous forme de normes établies, la nature ainsi que toutes les causes, les facteurs et les relations naturelles dans le monde.

3. La conduite de l'homme est un phénomène causé par plusieurs facteurs comprenant la volonté de l'homme, qui est, elle aussi, une norme établie par Allah. En d'autres termes, c'est par la Volonté d'Allah que l'homme doit prendre ses propres décisions.

Et comme la libre volonté de l'homme est, elle aussi, le résultat de l'Ordre d'Allah, Allah Seul est donc le Seigneur Souverain de tout l'Univers, y compris l'homme.

4. Il est évident que la libre volonté de l'homme n'atteint pas une liberté absolue. Elle a plusieurs restrictions: la nature, l'environnement, l'hérédité, l'innéité, etc... Par conséquent, l'homme ne jouit pas d'une faculté de jugement absolue, notamment en ce qui concerne ce qui suit:

5. L'existence de la Révélation et du Message divin, les lois et enfin, la croyance en l'Au-delà et en la récompense et la sanction des actes, tout cela impose des limitations à l'homme. En effet les restrictions juridiques et doctrinales affectent le libre choix de l'homme.

6. C'est l'homme lui-même qui apporte le mal et les vices par une mauvaise utilisation de son choix. S'il y a dans la société des injustices et des corruptions, elles sont consécutives aux actions de l'homme, et ne sont pas une création de la Volonté d'Allah, car IL est au-dessus de tout vice et de tout mal.

On peut se demander pourquoi Allah a créé de tels hommes, portés au mal? Ne valait-il pas mieux qu'IL créât seulement des hommes qui ne fassent pas le mal et qui soient bons et vertueux?

La réponse est que s'IL avait créé de tels hommes, ceux-ci n'auraient eu ni volonté ni pouvoir. Or, l'homme est un être libre. Il fait parfois ce qui est bien et parfois ce qui est mal. Certains individus vont vers la bonne direction, d'autres s'égarent. Telle est la caractéristique de la liberté. De là, la question devrait être posée de la façon suivante:

Valait-il mieux créer l'homme comme un être sans volonté ni libre arbitre, ou comme un être libre, doté du pouvoir de choisir et de décider, comme il l'est effectivement?

La réponse est évidente: il vaut mieux qu'il soit un être conscient et libre.

Maintenant que nous avons choisi cette réponse, nous aurons à accepter aussi ses conséquences qui constituent un monde mélangé de vice et de vertu, de justice et d'injustice, de vérité et de mensonge, de liberté et de servitude, de conflits et de chocs, et dans lequel l'homme est prêt à jouer un rôle conscient et libre.

7. Mais là une question se pose: le Coran dit:

«Dis: O Allah, Détenteur de la Souveraineté! TU donnes la souveraineté à qui TU veux. TU honores qui TU veux et TU abaisses qui TU veux. Tout ce qui est bien se trouve dans Ta Main».
(Sourate Ale 'Imrân, 3: 26)

Le Coran dit aussi:

«C'est TOI qui diriges qui TU veux, et c'est TOI qui égares qui TU veux».

Il y a plusieurs autres versets similaires dans le Coran.

Maintenant, si les gens sont libres et maîtres de leur propre destinée, comment l'honneur et le déshonneur ne sont-ils pas dans leurs propres mains?

La réponse est que tous les phénomènes du monde suivent certaines normes et règles. Ces normes, elles aussi, ont été conçues et établies par Allah.

L'honneur et le déshonneur, la fortune et la pauvreté, le succès et l'échec, la guidance et l'égarement, la vie et la mort, le pouvoir et son absence, ainsi toutes autres choses sont des phénomènes, et comme tels, ils ne peuvent pas être fortuits et accidentels. Ils sont tous gouvernés par certaines lois, règles et normes.

Aucun individu ni aucune nation, ne sont exaltés sans raison. Le progrès économique n'arrive pas sans cause. La défaite dans un conflit, ainsi que la victoire, doivent avoir quelque raison. Comme nous l'avons dit précédemment, ces normes doivent être découvertes, et on doit suivre la bonne direction en utilisant convenablement la connaissance qu'on a d'elles. Il n'y a pas de doute que c'est Allah qui exalte, mais IL exalte ceux qui savent comment améliorer leur position et se débattre pour y parvenir.

Allah a donné aux Musulmans pouvoir de conquérir la Mecque et leur a garanti la victoire. Mais cela n'est arrivé que la huitième année de l'Hégire, après une longue lutte et des années d'effusions de sang, pendant lesquelles les Musulmans subirent beaucoup d'épreuves et eurent à employer toutes leurs forces et à prendre toutes sortes de mesures appropriées. En d'autres termes, ils luttèrent pour obtenir la victoire, jusqu'à ce qu'Allah la leur accordât.

Il ne fait pas de doute que c'est Allah qui produit l'épi de blé. Mais cela n'empêche que le blé ne pousse que dans la ferme d'un cultivateur industriel qui accomplit tous les travaux nécessaires pour son développement et le protège contre les insectes.

La Justice et l'Au-delà

La Justice Divine se révélera particulièrement dans l'Au-delà. Justice dans la rétribution et la récompense, justice dans la classification des actions, et dans la détermination du rang et de la position des hommes et la démonstration de leurs qualités et caractères. Tout cela peut se déduire de ce que dit le Coran à propos de l'Au-delà, ce qui montre que la justice a un rapport particulier avec l'Au-delà.

Les actions de l'homme sont le produit de sa propre libre volonté, et il est tenu pour responsable de ses actions ainsi que de son avenir bon ou mauvais. On peut attendre de lui qu'il en connaisse, à travers les

prêches des Prophètes ainsi qu'à travers ses propres facultés intellectuelles, leurs effets, positifs ou négatifs.

Ainsi, lorsque l'homme accomplit une action consciemment et délibérément, qu'il fait des efforts pour donner une bonne ou une mauvaise direction à ses qualités intérieures, ou qu'il fait quoi que ce soit susceptible d'entraîner un avantage ou un désavantage pour lui ou pour la société, la Justice Parfaite exige qu'il reçoive une rétribution précise et proportionnée à ses actions, qu'il soit classé exactement selon son action afin qu'il ne soit pas lésé (cf. Sourate al-Ahqâf, 46: 19), qu'il soit payé bien correctement pour tous les efforts qu'il a faits (cf. Sourate Ale 'Imrân, 3: 25), et qu'un enregistrement complet soit fait de toutes ses actions et de tous ses actes afin que même ce qu'il a oublié ne soit pas négligé. Le Coran dit:

«Allah leur fera savoir leurs oeuvres. IL en a fait le compte, alors qu'ils les ont oubliées».

(Sourate al-Mujâdilah; 56: 6)

Cet enregistrement comprend même la plus insignifiante chose faite sous quelque forme que ce soit et dans quelque circonstance que ce soit.

Evoquant les exhortations de Luqmân adressées à son fils, le Coran dit:

«O mon fils! Même si c'était l'équivalent du poids d'un grain de moutarde, et que cela fit caché dans un rocher ou dans les Cieux, ou sur la Terre, Allah le présentera en pleine lumière. Allah est Subtil et bien informé». (Sourate Luqmân, 31: 17)

Il y a une telle proportion et harmonie entre une action et sa rétribution qu'on peut dire que cette même action se présentera dans l'Au-delà:

«Ce jour-là chacun se verra confronté à tout ce qu'il aura fait de bien et de mal». (Sourate Ale 'Imrân, 3: 30)

Chacun est responsable de ses propres oeuvres. Cette responsabilité n'incombera pas à quelqu'un qui n'y aurait pas joué un rôle:

«Nul homme ne portera le fardeau d'un autre» (Sourate al-Fâtir, 35: 18).

«Quiconque fait le bien le fait pour soi, et quiconque agit mal le fait à son propre détriment». (Sourate. Fuçilat, 41: 46)

Au Palais de Justice, ni la position familiale ni l'influence sociale, ni la richesse, ni aucune pression d'un parti ou d'un groupe, n'auront aucun effet:

«Le Jour où ni les richesses, ni les enfants ne seront utiles» (Sourate al-Cho'arâ', 26: 88).

«Les injustes ne trouveront aucun ami ni aucun intercesseur susceptible d'être écouté» (Sourate

al- Mu'min, 40: 18).

«O les croyants! Dépensez en aumône une partie de ce que Nous vous avons accordé avant la venue d'un Jour où ni marchandage, ni amitié, ni intercession ne subsisteront» (Sourate al-Baqarah 2: 254).

«Quand on soufflera dans la trompette, ce Jour-là, il ne sera plus question, pour eux, de généalogies...» (Sourate al- Mo'minûn, 23: 101).

En vérité, dans l'Au-delà, seules la foi, les bonnes actions et la spiritualité seront utiles à l'homme, lequel devra répondre à propos de chaque point de détail de son compte, et sera jugé correctement et justement sur la base de sa feuille, d'actes qui contient le détail de ce qu'il aura fait.

Le Juge sera Allah qui est Juste, Omniscient, absolument Indépendant et au dessus de toute partialité ou d'opportunisme. IL n'est enclin à aucune menace ni à aucune tentation (cf. Sourate al-Nûr, 24: 24 et Sourate Yassine, 36: 65)

L'Au-delà

L'Au-delà est un monde dans lequel l'homme jouit de fruits de ses efforts d'ici-bas, à une très large échelle, et où ses qualités et sa conduite seront absolument claires.

Dans ce monde-là, les plaisirs et le succès, de même que les misères et les afflictions, sont purs et absolus, contrairement à ce qui se passe ici-bas où toute chose est relative et mélangée.

Le succès complet et pur de l'homme dans toutes les dimensions de sa vie se présente au Paradis où tous ses désirs, espoirs et aspirations sont réalisés et où il prospère physiquement, spirituellement, matériellement et mentalement. De la même façon, son échec dans tous les domaines se révèle en Enfer.

Les quelques versets suivants projettent une grande lumière sur l'immensité de la jouissance dans le Paradis:

«Hâtez-vous vers le pardon de votre Seigneur et vers le Paradis, vaste comme le ciel et la terre» (Sourate al-Hadîd, 57: 21).

«Les bien-heureux seront au Paradis où ils demeureront immortels, aussi longtemps que dureront les Cieux et la Terre, à moins que ton Seigneur n'en décide autrement. Ce sera un don inaltérable» (Sourate Houd, 11: 108).

«Là-bas, vous trouverez ce que vous désirez, et vous obtiendrez ce que vous demanderez» (Sourate Fuççilat, 41: 31).

«Là-dedans ils trouveront tout ce qui satisfait le coeur et tout ce dont se délectent les yeux» (Sourate al-Zukhruf, 43: 71).

Ces versets montrent que le Paradis dépasse l'imagination. Sur le plan du temps, il est éternel. Et tout ce qu'on peut désirer y est disponible, sans aucune restriction ou limitation. C'est plus qu'idéal. Ses bénédictions et plaisirs sont aussi bien matériels et physiques que spirituels et mentaux.

Dans la Sourate al-Câffât, versets 41 et suivants, il est question de fruits, de jardins, de lits de repos et de coupes délicieuses. Dans le verset 49 de la même Sourate, ainsi que dans celle d'al-Rahmân, versets 64-71, et dans celle d'al-Wâq'ah, verset 36, il y a une description de l'existence de houris, de beauté, de vivacité, de fraîcheur, de joie et d'ambiance musicale, au Paradis. Dans quelques autres versets, le climat plaisant du Paradis, ses rivières, ses arbres verts et fleuris, ses places magnifiques et charmantes, son air parfumé et agréable, sont évoqués.

En somme, le Paradis offre un si haut degré de plaisirs et de réalisations matériels, qu'il est au-dessus de toute imagination.

D'un autre côté, il y a d'autres versets qui mettent en évidence les dimensions spirituelle et morale de l'homme et décrivent les tendances humaines élevées:

«Voilà ceux qui seront honorés au Paradis» (Sourate al-Ma'ârij, 70: 35).

«Ils sont dirigés vers la bonne parole» (Sourate al-Hajj, 22: 24).

«Ils y demeureront immortels. Quel excellent lieu de séjour» (Sourate al-Furqân, 25: 76).

«Nous avons arraché ce qui se trouvait de haine dans leur coeur. Ils seront comme des frères sur des lits de repos qui se font face» (Sourate al-Hijr, 15: 47).

«Allah les recevra alors qu'ils seront rayonnants de joie» (Sourate ad-Dahr, 76: 11).

De tels versets montrent qu'il y a dans le Paradis, joie, bonheur, confort et contentement. Ses habitants sont à l'abri de la peur, de l'inquiétude, de la rancœur, du langage grossier, et ils ne sont confrontés à aucun malaise ni à aucune anxiété.

Il est évident qu'il y a au Paradis une félicité éternelle, que chacun peut y avoir tout ce qu'il désire, qu'il ne peut s'y produire de conflits d'intérêts, et que par conséquent il n'y peut avoir ni sentiment de jalousie, ni menace d'un danger, ni désir de se venger.

Dans chaque cas, tous les besoins sont satisfaits et tous les désirs exaucés. Il en résulte que l'homme qui jouit de cette vie dans toutes ses dimensions sent pleinement la vérité de la vie humaine.

En même temps, le progrès et l'avancement vers la perfection continuent. Allah Lui-Même dit qu'IL multiplie les choses pour qui IL veut. Ceux qui développent leur pensée et leurs facultés intellectuelles

d'une manière fructueuse, surtout, réaliseront plus de progrès dans leur vie au Paradis.

Par dessus tout ce que nous avons mentionné, le plus grand acquis de l'habitant du Paradis est l'obtention de la satisfaction d'Allah, laquelle constitue le succès suprême pour une âme sublime.

«Quoi de mieux! Allah sera satisfait d'eux. Voilà le triomphe suprême!» (Sourate al-Tawbah, 9: 72)

Un habitant du Paradis trouve Allah, l'essence de toute perfection et vertu, la vérité absolue en laquelle se terminent le mouvement et l'évolution du monde entier, satisfait de lui. Il sent qu'il a obtenu là, tout ce qu'il pourrait espérer, et trouve qu'il n'y a pas de distance entre lui-même et Allah, Qui est la Source de tout ce qui est bien et bénéfique, et sur Lequel sont centrés tous les espoirs, et pour la demande de la satisfaction Duquel tout effort doit être fait. Il a le sentiment qu'il a réussi à obtenir la proximité d'Allah.

L'effet de la croyance en l'Au-delà sur l'équilibre de la vie

Suite à l'exposé exhaustif que nous avons fait sur le futur de l'homme, sur les résultats inévitables de ses actions et efforts, et sur sa réapparition dans l'Au-delà dans toutes les dimensions de son existence, nous arrivons à la conclusion que la vraie croyance en l'Au-delà doit rendre l'homme plus attentif et plus vigilant en se formant et en déployant ses efforts.

Lorsque l'homme est convaincu que toute forme de perversion dans la satisfaction de ses désirs, et tout excès qu'il commet, détermineront ses intérêts et ne seront préjudiciables qu'à lui-même, et qu'il sait que sa réapparition dans l'Au-delà sous forme d'une personnalité déséquilibrée et vicieuse n'aboutira qu'à sa ruine et son cheminement vers l'Enfer, il fera, alors, les plus grands efforts pour développer son existence dans toutes ses dimensions.

Nous avons vu que le Paradis est la manifestation d'une vie humaine parfaite dans tous les domaines. L'Islam vise à ce que l'homme mène une telle vie idéale dans ce monde aussi, à l'intérieur de ses limitations. Il veut que l'homme ait un corps sain et une âme saine. Il vise aussi bien à fournir la nourriture, les vêtements, l'abri et tous les autres comforts physiques, qu'à un développement spirituel saint.

Un homme qui croit en l'Au-delà, essaie d'améliorer la vie d'ici-bas à tous les égards et fait attention à son éducation, à sa recherche et sa santé, à son travail, à l'assiduité au travail et à son progrès intégral.

En même temps, il croit à la justice, à la fraternité, à la liberté, aux droits de l'homme, à la sincérité, à la loi, à l'ordre, à la pensée claire, à la raison, à l'amour du prochain, à la bonne volonté et à la spiritualité.

La croyance correcte en l'Au-delà rend l'homme équilibré, large d'esprit et travailleur.

Source URL: <https://www.al-islam.org/fa/node/40927#comment-0>